

Mobilités innovantes et décarbonées, Jeux Olympiques et Paralympiques 2030

REGION SUD

Date limite de dépôt : 26/06/2026

Présentation du dispositif

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, la Région Sud lance un appel à projets visant à soutenir l'émergence et le déploiement de solutions de mobilité innovantes et décarbonées.

Objectif : accompagner des projets contribuant à la transition écologique, à l'amélioration des déplacements des personnes et des biens, ainsi qu'au développement économique et territorial des Alpes du Sud et des sites olympiques régionaux.

L'ambition est de favoriser des solutions durables, sobres en carbone et reproductibles, tout en laissant un héritage utile aux territoires au-delà des Jeux de 2030.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le dispositif s'adresse aux :

- entreprises de toute taille (dont groupements ou associations d'entreprises),
- auto-entrepreneurs, commerçants, artisans, SCOP,
- fédérations professionnelles et chambres consulaires,
- opérateurs, transporteurs, logisticiens, gestionnaires d'infrastructures, aménageurs, promoteurs,
- collectivités territoriales, EPCI et autres établissements publics disposant de compétences en matière de mobilité,
- associations.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Les projets doivent répondre aux conditions suivantes :

- être situés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- démontrer leur bénéfice pour les sites olympiques, dans une logique d'héritage post JOP pour les Alpes du Sud ainsi que leur crédibilité opérationnelle et économique (phase de déploiement à court terme, entre 6 et 24 mois),
- répondre à un besoin avéré et non ou partiellement pourvu (à objectiver),

- ne pas avoir commencé avant le dépôt du dossier complet de demande de subvention auprès de la Région (via sa plateforme en ligne),
- démontrer la nécessité de bénéficier d'une aide publique sans laquelle le projet ne pourrait pas aboutir.

— Dépenses concernées

Sont financées les dépenses :

- de sensibilisation-communication-formation,
- ses technologies (y compris digitales),
- des outils/équipements,
- des services de mobilités et logistiques.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'AAP prend la forme d'une subvention de fonctionnement et/ou d'investissement :

- subvention pour action spécifique de fonctionnement (taux de 50 à 80% des dépenses subventionnables, plafonnées à 50 000 €),
- et/ou subvention d'investissement (taux de 40 à 80% des dépenses subventionnables, plafonnées à 80 000 €).

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme

Dépôt de la demande étape par étape :

Avant le 26/06/2026 : envoi d'une présentation sommaire du projet et de son budget prévisionnel par mail : **mobidec-JOP2030@maregionsud.fr** (pré-dépôt). [Fiche projet de pré-dépôt](#).

Entre fin juin et mi-juillet 2026 : temps d'échange, audition pour présenter le projet plus en détail, selon renforcer sa solidité du projet, compléter certains aspects, suggérer des partenariats

Avant le 28/08/2026 : dépôt du dossier de candidature finalisé sur [la plateforme numérique de demande de subvention de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur](#).

Tous les documents nécessaires et les règles des subventions sont précisés dans [le règlement financier régional en vigueur au moment de la demande de subvention](#).

Pour des projets comportant les 2 types de dépenses (fonctionnement et investissement), nécessité de remplir 2 dossiers de demande distincts.

— Éléments à prévoir

Les documents à joindre au dossier :

- un RIB à la bonne adresse postale,
- une délibération ou attestation relative au pouvoir de la personne dûment habilitée à engager l'entité,
- une liste des subventions publiques perçues dont aides « de minimis ».

Organisme

REGION SUD

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Hôtel de Région
27, place Jules Guesde
13481 MARSEILLE cedex 20
Téléphone : 04 91 57 50 57
Télécopie : 04 91 57 55 96

Fichiers attachés

- [FAQ - AAP - Mobilités innovantes](#) (28/05/2026 - 97.7 ko)